

Montréal 

Charte montréalaise des chantiers Bilan de l'an 1



22 novembre 2022

Plan de la présentation

1. Contexte
2. Méthodologie de suivi
3. Priorités
4. Bilan de l'an 1
5. Actions en cours
6. Adhésion des partenaires

Contexte

Lancement 12 mai 2021

Énoncé de la vision et des attentes pour des chantiers exemplaires

Vise à bonifier la qualité de vie de ses citoyennes et citoyens en limitant les nuisances des travaux effectués sur le territoire de la Ville

Articulé autour de 4 leviers et 36 engagements



Contexte

Objectifs

- **Limiter les impacts** des chantiers
- Changer les **perceptions** sur les travaux
- Favoriser l'**harmonisation des pratiques** de gestion des chantiers entre la ville, ses partenaires et les entreprises privées
- Inscrire la gestion des chantiers dans la démarche globale de **transition écologique** de Montréal

Contexte

Engagements – 4 leviers d'amélioration

1. Accessibilité, sécurité et mobilité
2. Gestion des impacts et mesures d'atténuation
3. Communication claire et accessible
4. Environnement

Contexte

Levier 1 - Accessibilité, sécurité et mobilité

- Planification et coordination des chantiers
- Accessibilité universelle
- Signalisation claire et efficace
- Dispositifs sécuritaires et en bon état

Contexte

Levier 2 - Gestion des impacts et mesures d'atténuation

- Poussières, bruit, vibrations...
- Propreté et apparence du chantier
- Entraves et signalisation réduites
- Protection des arbres

Contexte

Levier 3 - Communication claire et accessible

- Diffusion numérique de l'information
- Harmonisation des outils de communications
- Collaboration avec les partenaires

Contexte

Levier 4 - Environnement

- Méthode de travail et matériaux innovants et respectueux de l'environnement
- Réutilisation des sols d'excavation
- Utilisation des sites d'entreposage temporaires

Méthodologie de suivi

Formulaire d'audit

9. Points de validation *			
<i>Marquez un seul ovale par ligne.</i>			
	Acceptable	Non-Acceptable	Non-Applicable
Signalisation claire et installée adéquatement (propre et stable)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Entrées et sorties de chantier bien identifiées	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les entrées de commerces, institutions ou résidences sont accessibles	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les corridors piétons et cyclables sont dégagés et d'une largeur suffisante	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Passerelles sécuritaires avec présence de garde-corps	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La zone de chantier et clôturer et inaccessible du publique	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

13. Points de validation *			
<i>Marquez un seul ovale par ligne.</i>			
	Acceptable	Non-Acceptable	Non-Applicable
Entreposage et gestion sécuritaire des sols, matériaux, équipements bien ordonné	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Contrôle de la poussière lors des travaux et déplacements	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Protection contre les projectiles en provenance de travaux de démolition ou de sciage	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Contrôle des vibrations lors des travaux	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Gestion des équipements et outils (nettoyage, fuite, etc)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Méthodologie de suivi

Audits réalisés par l'**escouade chantier**

221 audits réalisés

- Projets intégrés – 74 sur 39 contrats
- Ponts et tunnels – 12 sur 3 contrats
- PCPR – 56 sur 148 rues
- Réhabilitation de conduites – 79 sur 234 rues

Chantiers de longue durée – certains ont fait l'objet d'audits au 2 semaines

Méthodologie de suivi

Réalisation d'un sondage auprès des riverains

- Mesurer le taux d'appréciation
- Évaluer la pertinence des outils

5 chantiers visés – 170 répondants

Priorités

- Permettre l'**accessibilité universelle** aux abords des chantiers
 - Offrir des corridors piétons libres de tout obstacle
 - Assurer l'accessibilité aux résidences et aux commerces
- Améliorer la **qualité de vie** des riverains durant les travaux
 - Limiter les entraves
 - Retirer la signalisation superflue et utiliser des dispositifs moins imposants
 - Apporter un soin à l'apparence du chantier
- Rendre disponible une **information claire et précise** aux citoyennes et aux citoyens

Bilan de l'an 1

Levier 1 - Accessibilité, sécurité et mobilité

Offrir des **corridors piétons sans obstacle** et de largeur adéquate (1,5 mètre)

Assurer l'accessibilité aux résidences et aux commerces



88% des
chantiers
audités

Prévoir l'utilisation de **passerelles avec garde-corps** pour le maintien des corridors piétons et des accès, de façon à permettre des déplacements sécuritaires

Entrées piétonnes desservant toute propriété



88% des
chantiers
audités

Bilan de l'an 1

Levier 2 - Gestion des impacts et mesures d'atténuation

Réduire le bruit généré par les équipements de chantier, notamment par l'utilisation d'alarmes moins sonores

84% des
chantiers
audités

Redoubler d'efforts pour que les « cônes oranges » et la signalisation soient retirés ou masqués en cours de travaux s'ils sont devenus inutiles, et retirés rapidement à la fin des travaux

91% des
chantiers
audités

Installation de la signalisation limitant le stationnement entre 12 et 14 heures avant le début de l'interdiction

Bilan de l'an 1

Levier 2 - Gestion des impacts et mesures d'atténuation (suite)

Accentuer les contrôles pour que les zones dédiées aux résidus et à la machinerie soient sécurisées et que les débris soient retirés régulièrement



92% des chantiers audités

Contrôler systématiquement la poussière sur les chantiers d'excavation en procédant au nettoyage de la rue au minimum une fois par semaine

67% des chantiers audités

Bilan de l'an 1

Levier 3 - Communication claire et accessible


Diffuser l'information à la population et en évaluer l'efficacité

Révision et création de nouveaux outils de communication
Privilégier une communication numérique

Poursuivre la collaboration avec les partenaires externes
des services d'utilité publique

Organisation d'ateliers de travail
Soutien et accompagnement des partenaires dans le développement et la production d'outils

Avis de travaux



**Fermeture de l'intersection
des rues Jeanne-Mance et Milton**
Fermeture : Semaine du 19 avril 2021
Reouverture : Semaine du 21 juin 2021

Impacts des travaux

Circulation

- Fermeture de l'intersection formée des rues Jeanne-Mance et Milton
- Fermeture complète entre les rues Milton et Prince-Arthur
- Circulation locale permise
- Détours prévus. Suivez la signalisation.

Accès au quai de livraison


- Accès au quai de livraison du 3550, rue Jeanne-Mance via la rue Prince-Arthur pour les commerces :
 - Galeries du Parc
 - Tour Transat
 - Propriétés Oxford
 - Nouvelle Residence McGill

Collectes

- Collectes des déchets, du recyclage et des matières compostables selon l'horaire habituel.
- Si vos ordures et matières recyclables et organiques ne sont pas accessibles aux éboueurs, l'entreprise réalisant les travaux les déplacera et les rapportera ensuite à votre domicile. Il est important que chaque poubelle et bac soit bien identifié avec votre adresse pour qu'ils puissent être retournés au bon endroit.

Stationnement

- Restrictions de stationnement. Respectez la signalisation.

Montréal 

Bilan de l'an 1

Levier 3 - Communication claire et accessible (suite)

Service 311- Prendre en charge les demandes citoyennes en moins de 48 heures

Cible : 80 %
Résultat : 87,8 %

Services centraux et arrondissements - Clôturer les demandes citoyennes en moins de 10 jours

Cible : 80 %
Résultat : 94,1 %

Bilan de l'an 1

Levier 4 - Environnement

Optimiser et favoriser la réutilisation des sols d'excavation sur un maximum de chantiers afin de diminuer le transport des matériaux et de réduire les coûts

Définir des sites d'entreposage temporaire des sols qui répondent aux enjeux de sécurité ainsi que d'acceptabilité sociale et environnementale, tout comme aux exigences réglementaires

Mettre en place un comité interservices pour le développement de critères écologiques dans les appels d'offres

Mettre en place un comité transition écologique interne pour le suivi des différentes initiatives

Action en cours

- Maintenir la priorité sur l'accessibilité universelle pour les chantiers de la Ville
 - Formation de près de 300 employés de la Ville en 2022
- Ajustements des devis techniques normalisés
 - Les piètements des clôtures autoportantes temporaires doivent reposer entièrement sur le sol et ne pas constituer un obstacle pour les piétons
 - Les passerelles doivent être rigides, stables, antidérapantes, sécuritaires, à niveau et munies de chanfreins pavés
 - Remorques pour PMVM et Flèches lumineuses : doivent être stables et l'installation sur le terrain doit respecter les recommandations du fabricant

Action en cours (suite)

- Élargir le volet rétroaction citoyenne pour la gestion des chantiers
- Organisation de visites pour non-initiés et citoyennes
- Travaux du comité sur la réutilisation des sols et de la pierre concassée
- Discussions avec le ministère des Transports du Québec afin d'adapter au contexte urbain les normes gouvernementales relatives à la signalisation de chantier

Adhésion des partenaires

Rencontres avec les partenaires exécutants des travaux sur le territoire de la Ville de Montréal

- Rappel des objectifs et engagements de la Charte
- Identification de priorités communes
- Partage des outils d'audit des chantiers
- Mise sur pied d'un comité technique visant le partage des façons de faire et des innovations



Période de questions

Merci pour votre attention !